



« Management d'un autre âge au SPIP 47 : quand le diktat remplace le dialogue »

Le 10 septembre 2026 se tenait la réunion de rentrée du SPIP 47 MO/MF. À l'ordre du jour figuraient la présentation de la nouvelle note d'organisation du milieu fermé ainsi qu'une réflexion collective autour de la question : « Comment mieux faire vivre l'antenne mixte du SPIP 47 et renforcer les liens entre le milieu ouvert et le milieu fermé ? »

Première surprise : l'arrivée de notre DFSPIP, habituellement absent des réunions d'antenne, venu coanimer cette réunion avec notre cheffe d'antenne.

Agréablement surpris d'être sollicités collectivement, nous avons consacré près de deux heures à échanger, proposer et réfléchir de manière constructive entre CPIP du MF/MO.

À l'issue de ces échanges, notre DFSPIP, resté silencieux durant la réunion, prend la parole. Il commence par nous féliciter pour la qualité des échanges et de la coopération et insiste sur sa volonté de « co-construction ».

Puis viennent, en toute fin de réunion, deux annonces :

La première concerne les collègues du MF, dont les bureaux sont situés en détention depuis plusieurs années : leur retour sur l'antenne du MO est imposé à compter du 2 novembre 2026. Une décision annoncée sans concertation préalable avec les personnels du SPIP et sans préparation avec la direction de l'établissement puisque non informé.

Pour rappel, deux de nos collègues du MF reviennent d'un arrêt maladie pour burn-out, dans un contexte de surcharge carcérale chronique à la maison d'arrêt et de difficultés persistantes d'organisation et de management. À peine revenues, elles se voient donc imposer, sans préparation ni discussion, une décision unilatérale, annoncée de manière abrupte.

Et, bien entendu, cette solution n'avait à aucun moment émergé du « brainstorming » auquel nous venions pourtant de consacrer près de deux heures.

La seconde annonce concerne la constitution de deux groupes de travail, avec des résultats attendus avant le 2 janvier 2027 : le premier devra « réfléchir à une organisation totale de l'antenne mixte du SPIP d'Agen », intégrant MO et MF ; le second devra adapter à l'antenne mixte d'Agen une note de service relative au mode dégradé des Bouches-du-Rhône (Agen/Marseille même combat ! Quelle blague !). Pourtant, l'organisation de l'antenne mixte d'Agen fonctionne depuis des années. Elle a été travaillée, adaptée et réajustée au fil du temps en fonction de son évolution et des difficultés rencontrées. Des solutions ont toujours été trouvées en cas d'absence de personnels.

Pourquoi faudrait-il aujourd'hui tout remettre à plat ?

Concernant le mode dégradé, un véritable travail de service avait déjà été réalisé il y a quelques années avec les agents du MO. Cette organisation fonctionne ! Quant au MF, la note de service présentée lors de cette même réunion abordait précisément cette question.

En outre, nous avons il y a 2 ans environ co construit une note de mobilité interne qui prévoit notamment pour les agents du MF de pouvoir réintégrer le MO sur demande, ce qui permet un roulement interne en cas de mal-être ou de fatigabilité au travail.

Nous avons eu écho des méthodes de management déplorables et autoritaires de notre DFSPIP. Après plusieurs tensions ces derniers mois, nous pensions pourtant qu'un véritable dialogue s'était enfin installé. Force est de constater que la méthode dictatoriale n'a pas changé, elle s'est juste déguisée temporairement en dialogue social.

Alors que tout le monde s'accorde à dire que l'augmentation des condamnations a des répercussions en MO comme en MF, que la multiplication des arrêts maladies dans notre service nous handicape et nous fragilise de plus en plus, votre seule manière d'éviter les risques psychosociaux dont vous êtes garant est de faire travailler votre personnel à votre place ! Et inutilement, n'hésitant pas à tout détruire et imposant des choix despotiques puisque votre décision était déjà prise avant même le début des discussions.

Comment parler de co-construction lorsque des décisions aussi importantes semblent avoir été arrêtées avant même le début des discussions ? Qu'en sera-t-il des groupes de travail !? Est-ce si utile de les investir si les décisions sont probablement déjà prises !?

Puisque vous ne semblez pas vous inquiéter de l'état de votre service réellement, pour rappel, nous sommes débordés par le coeur de notre métier du fait d'un manque RH évident, de la multiplication des mesures et des exigences des magistrats. La prévention des risques psychosociaux, déjà bien présents, devrait constituer une priorité pour vous mais vos comportements méprisants et votre management patriarcal d'un autre âge ne font qu'y contribuer.

Doit-on vous rappeler que vos difficultés de management et de communication nous a amené à solliciter une audience syndicale auprès de Monsieur le DI après la « crise d'Eysses » ?

Afin d'éviter de nous déplacer une nouvelle fois, nous demandons donc un peu de considération concernant votre personnel en souffrance.

Nous souhaitons un véritable dialogue social, une concertation préalable aux décisions qui affectent l'organisation et les conditions de travail, ainsi qu'une réelle prise en compte de la parole et de l'expérience des agents.

Agen le 17/09/2026
CGT IP 47